LES RACONT'

TT' arts

Volume 34 No 3

Décembre 2017

À mettre à votre agenda

JUSQU'AU 7 JANVIER

TRAIT-CARRÉ «RETOUR À LA SURFACE».

MAGELLA-PARADIS
« FROIDURE »

4 JANVIER 2018 INSCRIPTION POUR LES COURS

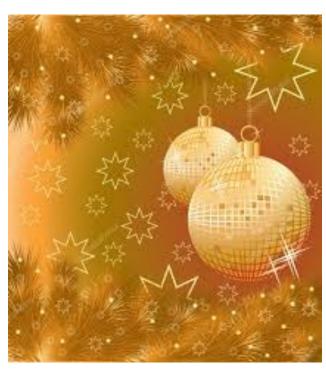
DU 27 JANVIER AU 11 FÉVRIER

TRAIT-CARRÉ «L'ART BRUT DU 26 JANVIER AU 11 FÉVRIER

MAGELLA-PARADIS « ORAISON FLORALE »

JUSQU'AU 16 FÉVRIER INSCRIPTION POUR L'EXPOSIUM





Sommaire								
Mot du président 2								
Galerie d'art du Trait-Carré • Pierre Poulin • Iris Lindsay	3 4							
Galerie d'art Magella-Paradis Marie-Josée Bourassa	4							
Exposium C'est le temps de s'inscrire Règlements Formulaire d'inscription Renonciation SAC Renonciation Carrefour Charlesbourg	6 7-8 9 10 11							
Formation	12-13							
Session de dessin en art animalier Noël des Lutins	14 14							
Nouvelles de la société	15							
En mémoire de	16							

JOURNAL <u>LES RACONT</u> arts

Les Racont'arts est le journal de la Société artistique de Charlesbourg

Tirage: 50

Édition électronique sur le site de la Société

Bibliothèque nationale du Canada Bibliothèque nationale du Québec Dépôt légal : ISSN 1480-8722

RÉALISATION: Françoise Dorais

SOCIÉTÉ ARTISTIQUE DE CHARLESBOURG

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Exécutif :

Président : Alain Fortier Vice-présidente : Diane Leclerc Secrétaire : Martine Giroux Trésorière : Louise Dorais

Administrateur/administratrices:

Françoise Dorais, Pierrette St-Pierre.

Responsable de la ville: Mélanie Dion,

tél.: 418-641-6401 poste 3443

Secrétariat: 418-623-1877

Courriel: info@societeartistiquedecharlesbourg.com Site internet: societeartistiquedecharlesbourg.com Facebook: facebook.com/societeartistique

HEURES D'OUVERTURE

Secrétariat:

Galeries

Lundi 18 h 30 à 21 h Samedi et dimanche 13 h à 17 h



MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2017 tire déjà à sa fin et notre Conseil d'administration est très fier des résultats obtenus tout au long de cette année. Avec le recul, nous constatons que les efforts déployés par tous nos bénévoles dans nos diverses activités ont assuré des réalisations de qualité et que la participation fut au rendez-vous. Merci à tous nos bénévoles pour leur soutien très apprécié.

Notre programmation a été revue et améliorée et la mise en place de nouvelles activités ponctuelles s'est avéré un franc succès alors que toutes les séances ont affiché complet.

Nous poursuivons nos réflexions sur nos activités et la manière de les renouveler afin que chaque participant en retire un maximum de bénéfices et de satisfaction. Nous croyons que les résultats obtenus viennent confirmer ces constats.

Nous nous rencontrons le 15 décembre pour le 5 à 7 annuel de Noël et déjà nous avons la confirmation que la participation établit un nouveau record. Merci de votre support.

Comme il est de coutume en cette fin d'année 2017, je me joins aux autres membres du Conseil d'administration pour vous souhaiter à vous et aux vôtres un très joyeux Temps des Fêtes ainsi que la santé, la joie et la prospérité pour la prochaine année. Que tous vos souhaits se réalisent!

Au plaisir de vous revoir en 2018!



Galerie d'art du Trait-Carré

Pierre Poulin

La Galerie d'art du Trait Carré présente une exposition tout à fait spéciale ayant pour thème "L'ART BRUT"

L'artiste Pierre Poulin est l'un des rares artistes canadiens à pratiquer L'art Brut. Ce terme «ART BRUT» fut lancé par l'artiste français Jean Dubuffet. Un langage artistique inclassable et assez singulier, Les débuts de sa deuxième carrière comme hors des normes académiques et qui se distingue par sa liberté, sa diversité et son univers particulier a pris en Europe en 1921.

L'artiste Pierre Poulin nous présente une exposition d'œuvres originales, des créations marginales et contemporaines dans lesquelles on y retrouve des codes et des symboles.



Illusion

Étrangement, l'artiste a vécu deux carrières dont la première a débuté à l'âge de seize ans. Entre

1979 et 1984, il était un sportif accompli et a gagné plusieurs Coupes du Monde en ski acrobatique, par la suite, il devint coach et fit remporter la médaille d'or à l'équipe féminine de la Suède et une médaille en ski de bosses chez les hommes.

Pierre Poulin fait donc partie des légendes canadiennes du ski acrobatique!

peintre furent influencées par l'artiste peintre suédois Bengt Lindstrom qui est reconnu pour ses œuvres aux couleurs flamboyantes. Poulin a aussi été très proche du Groupe Cobra qui défendait une peinture de vérité à la forme vivante qui se retrouve dans l'art de Jean Dubuffet.

Il réalise une série de peintures pour le double vainqueur de la Coupe du Monde, son ami le skieur Yves Laroche. Avec lui, il choisi les œuvres qui illustreront le livre " Solide comme la Roche" qui relate la vie et l'accident de son ami Yves Laroche. C'est ici que ses deux passions se rencontrent: le sport et les arts.

L'artiste expose en permanence à la Galerie ZEN des œuvres empreintes de vie. Il conduit son public dans le vif de l'action avec des "symboles et des messages cachés, parfois superposés". Son art est libre, audacieux et révèle une personnalité très colorée.

On retrouve ses œuvres à Montréal, Québec, Toronto ainsi qu'aux États Unis. Une de ses productions est exposée au siège social international du Cirque du Soleil.

Venez rencontrer notre artiste Pierre Poulin du 27 janvier au 11 février 2018 à la Galerie d'Art du Trait Carré tous les samedis et dimanches de 13h à 17h.

Le vernissage aura lieu le samedi 27 janvier à 13h Venez discuter avec lui de l'Art brut.

Pierrette St-Pierre, directrice de la galerie

Galerie d'art Magella-Paradis

Marie-Josée Bourassa



Du 26 janvier au 11 février 2018, la Galerie d'art Magella-Paradis met à l'affiche l'exposition «*Oraison florale*» de l'artiste Marie-Josée Bourassa qui souhaite mettre du beau dans la vie des gens.

Oraison florale

Madame Bourassa propose une exposition d'œuvres qui invitent à sentir l'odeur des fleurs fraîchement cueillies, à s'imprégner des couleurs de l'automne, à sentir la chaleur du soleil ou la brise fraîche du matin. Sa démarche artistique est intuitive, l'acte de création



Envoûtement

devient la source de son inspiration. Elle aborde l'œuvre par l'intermédiaire de la texture de manière spontanée. Puis, à la peinture acrylique, elle joue avec les couleurs librement, laissant le geste, la matière et les nuances la guider. «La création est pour moi un acte de confiance et d'ouverture». Ainsi les œuvres de style abstrait ou semi-figuratif naissent d'un dialogue entre l'artiste et la toile.

Ses œuvres figuratives célèbrent la beauté de la nature alors que ses œuvres abstraites laissent place à la spontanéité, à l'inconscient, à l'expression d'émotions.

L'artiste

Marie-Josée Bourassa est une artiste autodidacte mais aussi une psychologue et son art combine les deux volets de sa vie. L'art devient une façon de transcender la souffrance et de mettre en scène la beauté de la vie. « Ma volonté comme artiste et psychologue est de créer pour l'observateur un contexte favorisant l'introspection ou insufflant la joie, la vitalité, le bien-être, le calme.»

Venez rencontrer l'artiste et découvrir ses œuvres, les samedis et dimanches, du 26 janvier au 11 février, de 13h à 17h, à la Galerie située au 7970, Trait-Carré Est, de l'Arrondissement de Charlesbourg.

Le vendredi 26 janvier, la galerie ouvrira à 19h et le vernissage se déroulera à 20h00. Bienvenue à tous et toutes!

Pour information: 418-624-7961, 418-623-1877.

Diane Leclerc, directrice Galerie d'art Magella-Paradis

Exposition en cours

Jusqu'au 7 janvier 2018, la Galerie d'art du Trait-Carré reçoit Iris Lindsay pour son exposition ayant pour thème «**Retour à la surface**» alors que la Galerie d'art Magella-Paradis poursuit en collectif «Froidure».

Les galeries seront fermées les 23, 24, 30 et 31 décembre.



Solitude et fuite

Des nouvelles de la société

Inscription aux cours de janvier

La séance publique pour les inscriptions aux cours et ateliers se tiendra le 4 janvier 2018 de 19h à 21h à la Galerie d'Art Magella-Paradis. Nous serons sur place pour répondre aux questions des éventuels inscrits. Vous pouvez aussi communiquer directement avec les professeurs dont les coordonnées sont dans la liste de cours ci-jointe.

Activités spéciales hiver 2018

Nous avons toujours l'intention de mettre en place une programmation d'activités spéciales comme celle qui a été présentée cet automne.

Dès que la programmation sera déterminée nous vous en tiendrons informés.

Prolongation des cours au printemps

Suite à certains commentaires reçus quand à la durée des cours et de leur fin jugée par certains hâtive à la fin mars, la Société a convenu avec les professeur(e)s de la possibilité, pour ceux qui le désirent, de continuer pour une certaine période à déterminer selon la disponibilité de chacun. Évidemment, il en va de la disponibilité des salles en raison des expositions d'élèves, certains horaires étant déjà convenus.

Déjà certains professeur(e)s ont fait connaître leur intérêt à continuer pour des périodes plus ou moins longues, il vous revient donc de vous en informer auprès d'eux.

Certains professeurs pourraient même accepter de nouveaux élèves. Une opportunité peut-être pour ceux qui voudraient essayer autre chose avant l'été. Ces périodes seront une excellente occasion d'approfondir vos connaissances ou de mettre une touche finale à des travaux en cours ou de vous engager dans de nouveaux projets pour l'été. À vous d'en profiter!

Exposium 2018

Le prochain Exposium aura lieu du 6 au 8 avril 2018 au Carrefour Charlesbourg .

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en prenant connaissance des règlements ci-joints, en remplissant

le formulaire d'inscription et les deux renonciations également joints ainsi qu'en transmettant un chèque au nom de la Société en date du 16 février 2018.

La participation sera limitée à 60 participants afin de

maximiser l'utilisation des espaces qui nous seront réservés. De plus, nous comptons mettre en place une programmation parallèle pour améliorer l'offre aux visiteurs et ajouter à l'intérêt à nous visiter.

Nous vous reviendrons avec plus de détails sur la programmation prochainement.

Transfert de cours de Ephraïm-Bédard à Pierre-Lefebvre

Suite à des représentations de la Société d'histoire de Charlesbourg gestionnaire de la Maison Ephraïm-Bédard, nous devons quitter ces locaux pour ramener les cours de madame Johanne Mauro à la Maison Pierre-Lefebvre, 7985, rue du Trait-Carré Est, Québec et ce, dès janvier 2018.

Les mêmes périodes de cours, soit les mardi soir et mercredi après-midi, sont maintenues ainsi que les dates de cours.

Cette nouvelle situation aura des impacts sur l'utilisation des stationnements. (Voir autre texte)

Stationnement

Nous serons désormais plus nombreux à utiliser les stationnements de la Société ainsi que la rue du Trait-Carré, notamment les mardis soir avec la venue du cours de Madame Mauro à Pierre-Lefebvre. Il sera donc plus que jamais nécessaire d'utiliser les stationnements à proximité des maisons où sont donnés vos cours ou ateliers.

Nous vous encourageons à maintenir cette ligne de conduite car les espaces seront très utilisés.

Ainsi devant Magella-Paradis, on peut facilement stationner plusieurs véhicules en stationnant près des bordures de chaque côté. Si tous y mettent du sien, la situation restera raisonnable pour tous.

Une dernière consigne; <u>il est fortement déconseillé</u> de stationner sur le stationnement des handicapés de Pierre -Lefebvre à moins de détenir une vignette à cette fin. Une contravention coûteuse peut être émise en cas de non-respect de cet espace.

Opération de déneigement

Si des opérations de déneigement sont prévues, il faut libérer la rue du Trait-Carré pour 21h. Nous vous incitons à utiliser le stationnement de la bibliothèque à ces occasions.

EXPOSIUM DES ARTS

6 au 8 avril 2018

C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE!

La Société artistique de Charlesbourg est fière de vous présenter son activité printanière : l'Exposium des Arts qui se tiendra au centre commercial Carrefour Charlesbourg du vendredi 6 au dimanche 8 avril 2018.

Cet événement, organisé par la Société artistique de Charlesbourg, en collaboration avec la direction du centre commercial Carrefour Charlesbourg et de l'arrondissement de Charlesbourg, Ville de Québec, s'adresse à tous les membres.

Nous comptons sur votre disponibilité pour nous donner un coup de pouce. Votre participation serait grandement appréciée et soyez assurés que toute aide, même si ce n'était que pour une seule heure, contribuera au succès de cet événement (voir le formulaire d'inscription).

Frais d'inscription:

Inscription à l'Exposium des Arts : 90 \$

Dates à retenir :

Date limite d'inscription : 16 février 2018

Date limite pour un remboursement : 2 mars 2018

Rappel: Chaque artiste sera responsable de ses œuvres en cas de bris, vol ou vandalisme.

Le comité organisateur



EXPOSIUM des Arts 2018 Règlements

6 au 8 avril 2018 - Carrefour Charlesbourg

Admissibilité

Pour être admissible, tout participant doit être un artiste individuel et autonome en arts visuels qui rencontre les critères suivants:

- être détenteur d'une carte de membre de la Société artistique de Charlesbourg dont les droits ont été dûment acquittés pour l'année en cours;
- n'être en aucune façon une société, corporation ou entreprise commerciale sous quelque forme que ce soit, ni son représentant;
- être en mesure de présenter des œuvres originales et récentes respectant les lois sur les droits d'auteur.

Obligations de l'artiste

Chaque artiste présent à l'Exposium s'engage à respecter les règles suivantes:

- être présent à l'Exposium au moins 4 heures le vendredi et les journées complètes du samedi et du dimanche, c'est-à-dire à compter de 9 h le samedi et 10 h le dimanche
- présenter des œuvres originales terminées, récentes et de qualité, correctement encadrées, et qui respectent les critères suivants:
 - ⇒ le bon goût et l'élégance, notamment en prenant en considération le lieu où l'Exposium est présenté, lequel accueille une clientèle familiale;
 - ⇒ les droits d'auteur et les normes à cet effet, les copies sont prohibées;
 - ⇒ une exception est permise pour les cadres "galerie" si les côtés sont achevés sans broches ou ruban gommé;
 - ⇒ la direction de la Société peut intervenir à sa discrétion à ces sujets;
- avoir une attitude courtoise et respectueuse envers le public, les autres artistes, les organisateurs. les commerçants et le personnel et responsables du centre commercial;
- être actif artistiquement à l'emplacement qui lui est assigné;
- conserver en tout temps son emplacement dans un état d'ordre et de propreté:
 - ⇒ les vêtements et effets personnels peuvent être rangés sous la table;
 - ⇒ éviter de laisser à la vue des visiteurs les déchets ou détritus et en disposer au fur et à mesure;
 - ⇒ respecter son emplacement et celui de son voisin en évitant de s'étendre sur ou autour de la table.
 - ⇒ la consommation de nourriture à son emplacement est proscrite;
- respecter les normes d'accrochage et de présentation en vigueur (voir annexe des consignes et normes);
- les équipements additionnels suivants sont permis:
 - ⇒ éclairage additionnel, pourvu qu'il ne dépasse pas 100 watts et que l'installation respecte les normes établies par le centre commercial. L'artiste doit fournir la totalité du matériel requis (lampe, crochet, rallonge d'un calibre suffisant et ruban gommé gris communément appelé «dock tape»);
 - ⇒ petite table d'appoint ne servant que pour le matériel d'artiste (couleurs, pinceau etc..);
 - ⇒ les chevalets de travail sont acceptés pour supporter le travail en cours. Aucune œuvre autre que le travail en cours ne peut y être posée

- la proposition de produits dérivés tels que cartes ou signets, les cartes d'affaires et les portfolios de présentation est permise mais les présentoirs pour ces produits sont prohibés. Les petits porte-cartes d'affaires sont bien sûr acceptés;
- les portables de petite taille et les tablettes seront acceptés mais seulement s'ils ont fonction de portfolio;
- les écrans d'ordinateur ne sont pas permis;
- les produits artisanaux (bijoux, tissages, broderies etc...) ne sont pas acceptés;
- toute offre ou sollicitation directe autre que pour les œuvres en montre tels que les offres de cours, ateliers ou autres ne sera pas permise, une exception est faite pour les professeurs de la Société artistique de Charlesbourg;
- l'artiste a la responsabilité d'assurer la surveillance adéquate de ses œuvres, de ses biens et de ses effets personnels. S'il le désire, il peut prévoir une couverture d'assurances (voir section Assurances);
- même si aucune redevance ou commission n'est exigible pendant l'Exposium, l'artiste ayant conclu une vente doit en informer la Société pour fin de statistiques;
- respecter les consignes régissant les entrées et sorties des œuvres et des artistes;
- laisser libres les espaces de stationnement près des portes du centre commercial afin de favoriser les visiteurs;
- l'artiste qui voudrait se désister a jusqu'au 1er mars pour le faire, après cette date il ne pourra être remboursé.

Dérogation aux règles

Les règles mentionnées ci-haut ont pour but d'encadrer le fonctionnement harmonieux de l'Exposium, de respecter des règles légales et les ententes que nous avons avec notre partenaire, le centre commercial Carrefour Charlesbourg.

Le non-respect de ces règles est susceptible d'intervention auprès des artistes de la part de la Société qui prendra les mesures qu'elle jugera nécessaires pour maintenir le respect des règles, le bon fonctionnement de l'évènement ainsi que le respect de ses ententes.

La Société artistique de Charlesbourg, consciente de ses responsabilités, espère ne pas avoir à intervenir auprès des artistes.

Assurances

La Société artistique de Charlesbourg et le centre commercial Carrefour Charlesbourg vous informent qu'aucune protection d'assurances n'est en vigueur à l'Exposium concernant les artistes, leurs oeuvres, leurs biens ou leurs effets personnels. En conséquence, la Société et le Carrefour Charlesbourg, décline toute responsabilité en cas de bris, vol ou accident concernant les artistes ou leurs biens pendant l'Exposium.

La couverture d'assurances est entièrement la responsabilité des artistes. Des décharges à cet effet doivent être signées par les artistes avant la tenue de l'événement.

Annexe

Consignes et normes

Accueil des artistes

Les artistes doivent se présenter entre 8 h30 et 10 h 00 le vendredi 6 avril 2018 pour l'accueil. Les consignes suivantes s'appliquent:

- seuls les artistes admissibles ayant complété la totalité des modalités d'inscription avant la date limite d'inscription pourront être reçus;
- les emplacements sont attribués par tirage au sort, sauf les emplacements retenus par la direction de la Société pour ses propres fins et ceux de ses professeurs;
- les documents et articles destinés aux artistes leurs seront remis à leur arrivée de même que le matériel requis pour l'accrochage;
- les artistes doivent se diriger à leur emplacement et prendre possession des lieux. Un électricien du centre commercial pourra les aider pour le branchement des rallonges si besoin est. En cas d'absence il appartiendra à l'artiste de faire l'installation de façon sécuritaire notamment en collant la rallonge au plancher à l'aide de ruban gommé gris («dock tape») pour ne pas nuire à la circulation;
- l'artiste doit accrocher ses oeuvres à l'emplacement qui lui est attribué dès son arrivée.

Présence obligatoire et remplacement

Les artistes doivent être présents selon les règles établies:

• 4 heures le vendredi et les journées complètes du samedi et du dimanche jusqu'à 17 h, heure de fin de l'Exposium.

Si des circonstances spéciales survenaient, l'artiste doit:

- aviser un organisateur à la table de la Société;
- prendre des mesures pour se faire remplacer par une personne responsable;
- en cas de problème, des mesures pourraient être convenues avec les représentants de la Société.

Normes d'accrochage et de décrochage

L'accrochage des oeuvres doit être effectué dès l'arrivée par l'artiste en utilisant le matériel d'accrochage et d'identification fourni :

- chaque artiste dispose de deux cimaises représentant une surface de 40" x 80", les oeuvres devront être accrochées à l'intérieur de cette surface y compris les panneaux latéraux sans l'excéder; toutes les oeuvres doivent être accrochées, aucune œuvre ne peut être présentée par terre ou sur un autre support ou chevalet;
- aucune carte d'affaires ou curriculum vitae ne peut être affiché ou accroché sur les cimaises;
- l'identification des oeuvres se fait au moyen des cartels fournis, en cas de besoin additionnel se référer à un organisateur à la table de la Société;
- une œuvre vendue peut être remplacée et l'espace peut être réaménagé;
- le décrochage se fait le dimanche après 17 h par l'artiste ou une personne désignée par elle par écrit;
- recommandations
 - ⇒ vérifier les plaquettes et les vis pour s'assurer qu'elles soient capables de supporter vos oeuvres:
 - ⇒ limiter le nombre de tableaux en les espaçant pour permettre de mieux les apprécier.

EXPOSIUM DES ARTS 2018

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription : le 16 février 2018

(SVP complétez en lettres moulées)

IDENTIFICATION DE L'ARTISTE:

Nom:		Prénom:				
Numéro de carte de mem	Médium :					
Adresse:		•				
Ville:		Code postal :				
Téléphone (résidence) : () -	Téléphone (autre) : () -				
Courriel:						
Je joins mon clesbourg.		DES RÈGLEMENTS.: 1 16 février 2018 au nom de la Société artistique de Char-				
	issance des règleme	nts et j'accepte de m'y conformer				
Signature de l'artisteDate :						
	_					
Je serai au souper	offert aux artistes le	dimanche 8 avril à 6 heures				
Je serai accompa Nom:	gné au souper des art	iste ci-joint 20 \$				

L'équipe a besoin d'aide pour les activités suivantes (cochez votre disponibilité) :

Mercredi, 4 avril (en soirée) :	Montage des tables et des chaises	Installation des nappes sur les tables	Montage du kiosque de la SAC
Dimanche, 8 avril (17h à 18h) :	Démontage du matériel (tables et chaises)		Démontage du kiosque de la SAC
Pour l'Exposium			Toute autre tâche nécessaire durant la tenue de l'Exposium

<u>Dépôt du formulaire complété dans la boîte aux lettres à la Galerie d'art du Trait-Carré ou par la poste à l'adresse suivante à l'intention de</u> :

Exposium des Arts Françoise Dorais 860 Ave de Valence Québec, G1G 2T4



Québec, le 16 février 2018

Objet: Acceptation des conditions relatives à l'absence de couverture d'assurances

pendant l'Exposium des Arts 2018

Cher(e)s exposant(e)s,

La Société artistique de Charlesbourg est encore une fois heureuse de présenter l'évènement «Exposium des Arts 2018 pour une 27^{ième} édition.

Elle tient à vous rappeler qu'aucune couverture d'assurance n'est en vigueur pendant la durée de l'évènement et qu'en conséquence, elle décline toute responsabilité concernant tout dommage, bris, vol ou accident pouvant survenir pendant l'exposition concernant les artistes, leurs œuvres, leurs biens et/ou leurs effets personnels.

Le présent document certifie que vous avez pris connaissance de ces faits et conditions et que vous les acceptez.

En foi de quoi, vous devez signer dans la zone réservée à cette fin au bas du présent document.

Merci de votre collaboration

Alain Fortier, président Société artistique de Charlesbourg

	ACCEPTATION	ı	
SAC			
Nom du responsable	Signature	Date	
Nom de l'exposant	Signature	Date	



Québec, le 16 février 2018 **ACCEPTATION** Objet: Cher(e)s exposant(e)s, Le Carrefour Charlesbourg est encore une fois heureux de vous accueillir pour l'évènement «Exposium des Arts 2018». Par la présente, nous tenons à vous informer que vous serez responsables de vos équipements, inventaires et des dommages ou vols pouvant être causés lors de l'exposition. Vous dégagez «LE CARREFOUR CHARLESBOURG» et propriétaire de l'immeuble «Le FPI COMI-NAR» de toute responsabilité pour tout dommage de quelque nature que ce soit pouvant survenir pendant l'évènement. Si de plus amples informations vous étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné. En vous remerciant de votre collaboration, veuillez recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs. FPI COMINAR **Christian Matte** Directeur Carrefour Charlesbourg **ACCEPTATION**

12 LES RACONT' ARTS Décembre 2017

Signature

Signature

Date

Date

Nom du responsable

Nom de l'exposant

Formation

L'inscription pour les cours aura lieu le jeudi 4 janvier 2018 pour la session d'hiver à la Galerie d'art Magella-Paradis, 7970 rue du Trait-Carré Est, Québec QC de 19 h à 21h. On peut s'inscrire à l'avance en communiquant avec le professeur ou le secrétariat de la Société.

La carte de membre est obligatoire pour participer aux cours, elle est cependant gratuite pour les étudiants adultes à temps plein.

Certaines restrictions et avis représentés par un ou plusieurs astérisques sont indiqués rapportant à des notes de bas de page. Cette liste et les cours peuvent être modifiés ou annulés sans préavis.

Horaire des cours – Automne / hiver 2017-2018

Professeur	Cours	Endroit	Clientèle	Jour	Heures	Cours	Calendrier				Résident	Non- résident
						n°	Automne début	Nombre de semaines	Hiver début	Nombre de semaines		
Lisette B. Cantin	Aquarelle	GTCAR	Débutants	Lundi	13 h à 16 h	111	18 septembre	10 sem.	22 janvier	10 sem.	160 \$	240 \$
418 628-0299	technique mouillée (*)	GTCAR	Initiés		19 h à 22 h	112	18 septembre	10 sem.	22 janvier	10 sem.	160 \$	240 \$
		GTCAR		Jeudi	13 h à 16 h	114	21septembre	10 sem.	24 janvier	10 sem.	160 \$	240 \$
		GTCAR			19 h à 22 h	115	21 septembre	10 sem.	24 janvier	10 sem.	160 \$	240 \$
Lyne Lachance 418-627-5038	Aquarelle technique sèche (*)	GTCAR	Débutants Initiés	Mercredi	18 h 30 à 21 h 30	118	20 septembre	10 sem.	17 janvier	10 sem.	150 \$	225 \$
Johanne Mauro	Dessin et pastel sec (*)	GTCAR	Débutants Initiés	Mardi	19 h à 22 h	127	19 septembre	10 sem.	16 janvier	10 sem.	140 \$	210\$
418 623-9788	Dessin et pastel sec (*)	GTCAR	Débutants Initiés	Mercredi	13 h à 16 h	125	20 septembre	10 sem.	17janvier	10 sem.	140 \$	210 \$
Gaétane G. St-Laurent	Acrylique et huile (*)	GMPAR	Débutants Initiés	Lundi	13 h à 16 h	100	18 septembre	10 sem.	15 janvier	10 sem.	160 \$	240\$
418 849-7236	Acrylique et huile (*)	GMPAR	Débutants Initiés	Mercredi	13 h à 16 h	103	20 septembre	10 sem.	17 janvier	10 sem.	160 \$	240\$
418 570-4284	Acrylique et huile (*)	GMPAR	Débutants Initiés	Jeudi	19 h à 22 h	102	21 septembre	10 sem.	18 janvier	10 sem.	160 \$	240\$
Monique Brunet 418-681-7432	Modelage sur glaise Modèle vivant (*) (**)	GMPAR	Débutants Initiés	Lundi	18 h 45 à 21 h45	137	18 septembre	12 sem.	5 février	8 sem.	A 180 \$ H 120 \$	A 270 \$ H 180 \$
Irina Kouznetsova	Miniature sur laque (*)	GMPAR	Débutants et initiés	Mercredi	13 h à 16 h	150	20 septembre	10 sem.	17 janvier	10 sem.	150 \$	225 \$
418-623-3734 418 623-3734	Miniature sur laque (*)	GMPAR	Débutants et initiés	Mercredi	18 h 30 à 21 h 30	151	20 septembre	10 sem.	17 janvier	10 sem.	150 \$	225 \$
	Huile - technique clas- siques et anciennes	GMPAR	Débutants et initiés	Vendredi	13h à 16h	152	22 septembre	10 sem.	19 janvier	10 sem.	150 \$	225 \$
Suzanne Cantin 418-623-1552	Acrylique et techniques mixtes (*)	GMPAR	Initiés	Samedi	9 h à 12 h	171	23 septembre	10 sem.	20 janvier	10 sem.	160 \$	240 \$
Linda Bernier	Initiation au portrait (*)	GMPAR	Débutants et initiés	Lundi	13 h à 16 h	166	18 septembre	10 sem.	15 janvier	10 sem.	160 \$	240 \$
418-998-2107	Initiation au portrait (*)	GMPAR	Débutants et initiés	Mardi	19 h à 22 h	167	19 septembre	10 sem.	16 janvier	10 sem.	160 \$	240 \$
	Initiation au portrait (*)	GMPAR	Débutants et initiés	Vendredi	9 h à 12 h	168	22 septembre	10 sem.	19 janvier	10 sem.	160 \$	240 \$
	Dessin et peinture — médium divers (*)	GMPAR	Débutants et initiés	Mardi	13 h à 16h	165	19 septembre	10 sem.	16 janvier	10 sem.	160 \$	240 \$
	Dessin et peinture — médium divers (*)	GMPAR	Débutants et initiés	Mercredi	9 h à 12h	164	20 septembre	10 sem.	17 janvier	10 sem.	160 \$	240 \$
Hugues Masse	Vitrail (*)	GTCAR	Débutants et initiés	Vendredi	19 h à 22 h	195	22 septembre	10 sem	19 janvier	10 sem	125\$	187\$
418-624-7138		GTCAR	Débutants et initiés	Samedi	9 h à 12 h	196	23 septembre	10 sem.	20 janvier	10 sem.	125\$	187\$

^{(*} Le coût de l'équipement est en surplus) (** Le coût pour les modèles vivants est en surplus sauf pour l'atelier de dessin)

Prendre note que la Société fournit plusieurs équipements de base tels que tables, chevalets, tables d'appoint et panneaux.

Renseignez-vous auprès des responsables et professeurs.

GMPAR : Galerie Magella-Paradis — GTCAR : Galerie du Trait-Carré — MEBED : Maison Éphraïm-Bédard

Ateliers libres

Responsable	Atelier	Endroit	Clientèle	Jour	Heures	Cours	Calendrier			Résident	Non- résident	
						n°	Automne début	Nombre de semaines	Hiver début	Nombre de semaines		
Micheline Brochu 418 843-8209	Médiums divers (*)	MEBED	Auto- nomes	Lundi	10 h à 16 h	10 a	18 septembre	10 sem.	15 janvier	10 sem.	45 \$	67\$
Diane Giroux 418-621-9047	Aquarelle (*)	GTCAR	Auto- nomes	Mardi	10 h à 16 h	10 b	19 septembre	10 sem.	16 janvier	10 sem.	45 \$	67\$
Vallier Bergeron 418 914-4068	Sculpture sur glaise avec modèle vivant(*) (**)	GMPAR	Auto- nomes	Mardi	18 h 45 à 21 h 45	10 c	19 septembre	12 sem.	6 février	8 sem.	A 55 \$ / H 36 \$	A 82\$ / H 52 \$
Hugues Masse	Atelier dirigé de vitrail (*)	GTCAR	Initiés (***)	Vendredi	19 h à 22 h	10 d	22 septembre	10 sem.	19 janvier	10 sem.	50 \$	75 \$
418-624-7138	Atelier dirigé de vitrail (*)	GTCAR	Initiés (***)	Samedi	9 h à 12 h	10 e	23 septembre	10 sem.	20 janvier	10 sem.	50\$	75 \$
Alain Fortier 418 623-1877	Dessin de modèle vivant (*)	GMPAR	Auto- nomes	Vendredi	13 h à 16 h	10 f	22 septembre	10 sem.	19 janvier	10 sem.	135 \$	197 \$

(* Le coût de l'équipement est en surplus) (** Le coût pour les modèles vivants est en surplus sauf pour l'atelier de dessin) (*** L'atelier de vitrail dirigé s'adresse aux participants ayant une base certaine mais qui doivent être accompagnés dans leur réalisation)

Prendre note que la Société fournit plusieurs équipements de base tel que tables, chevalets, tables d'appoint et panneaux. Renseignez-vous auprès des responsables et professeurs.

GMPAR : Galerie Magella-Paradis — GTCAR : Galerie du Trait-Carré — MEBED : Maison Éphraïm-Bédard



Coordonnées de nos locaux



GTCAR : Galerie d'art du Trait-Carré 7985, le Trait-Carré Est Québec

GMPAR : Galerie d'art Magella-Paradis 7970, le Trait-Carré Est Québec

Journées réservées à la Galerie : Mardi AM et PM jusqu'à 18 heures Jeudi AM et PM jusqu'à 18 heures



MEBED : Maison Éphraïm-Bédard 7655, chemin Samuel Québec

SESSION DE DESSIN EN ART ANIMALIER

Le 4 novembre dernier, dans un environnement privi- Dimanche, le 3 décembre dernier, la Galerie d'art légié, six artistes de la Société artistique de Charles- Magella-Paradis recevait les familles intéressées à bourg, ont perfectionné leur expérience en art anima- venir créer des œuvres pour plaire aux Lutins de lier en présence de spécimens de haute qualité.

Situé au siège social de la Fédération québécoise des Denyse Paquet et Marianne Thériault ont accueilli chasseurs et pêcheurs (FédéCP), à Saint-Augustin-de- les artistes improvisés et les ont orientés dans la dé-Desmaures, cet endroit offre un vaste assortiment de couverte de l'aquarelle sur papier yupo. spécimens d'oiseaux, de mammifères et de poissons naturalisés.

La belle journée d'automne a également permis de profiter des sentiers pédestres pour joindre la nature Galerie d'art Magellaaux spécimens « croqués ». Et la prise de photos permettra de parfaire le travail à l'atelier ou à la maison.

La Société et ses artistes remercient le personnel de la FédéCP qui nous a donné accès à ses locaux où l'on trouve de magnifiques spécimens.

Quelques photos illustrent cette belle journée.

Diane Leclerc, responsable de l'activité Claude Parent, photographe



Lise Cartier, Odette Piché-Bouchard, Johanne Mauro, Diane Leclerc, Lucie Métivier et Jean-Luc Côté



Lise Cartier et les bernaches

NOËL AU TRAIT-CARRÉ: LE NOËL DES LUTINS

Diane Leclerc, directrice Paradis Photos: Diane Leclerc



Noel des Lutins



Marianne Thériault, Jacques Pelletier et Denyse Paquet

ESPACE ARTISTE À LOUER

À CHÂTEAU-RICHER

Vernissage - Atelier — Autre Avec service

François Gagnon: 418-824-4555



En mémoire de...

Ghislaine Auger-Fortier



À l'hôpital du St-Sacrement, le 26 novembre 2017, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Ghisl aine Auger-Fortier, épouse de feu monsieur Alain E. Fortier. Elle demeurait à Québec.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Julie (Pierre Picard), Sophie (Pasquale Lomoro), Annick (Luis Tejeda) et Isabelle (Nicolas Racine) ; ses petits-enfants : Judith, Alain, Charles, Clara, Mya, Manuel, Élisabeth, Philippe et Béatrice; ses frères et sœurs : Louisette (feu Armand Aubé), Clément (Monique Thériault), feu Jacques (Rita Duquette), feu Benoit (Doris Cantin), feu Yvon (Gisèle Garceau) et feu Huguette; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Fortier : Réal (Thérèse Gingras), Diane (Pierre Gaumond) et Benoit (Diane Audet) ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

Ghislaine a été présidente de la société en 1983-84 et en 1988-89. Pierrette St-Pierre, Denyse Paquet et Danielle Guimond étaient présentes aux funérailles. Merci Ghislaine pour ton bénévolat à la société.

La famille tient à remercier tout le personnel du CHSLD Champlain des Montagnes et de l'Hôpital du St-Sacrement pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Nos condoléances à la famille.



SOCIÉTÉ ARTISTIQUE DE CHARLESBOURG

7985, Trait-Carré Est , Québec, QC G1H 2Z1



Poste publica-